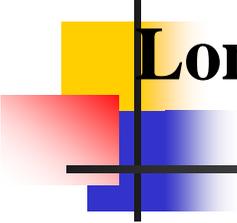


**Lombo-radiculalgies par hernie discale  
et maladies professionnelles**

Repos ou activité?



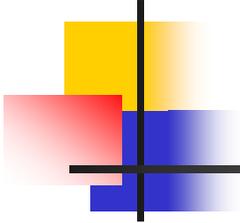


# Lombo-radiculalgies et maladies professionnelles

## le tableau

---

<b><u>RA 57bis</u></b>	"Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle habituelle de charges lourdes"	Manutention manuelle de charges lourdes
<b><u>RG 98</u></b>	"Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes"	Manutention manuelle de charges lourdes
<b><u>RA 57</u></b>	"Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier"	Vibrations transmises au corps entier
<b><u>RG 97</u></b>	"Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier"	Vibrations transmises au corps entier



# Régime agricole: manutention

RÉGIME AGRICOLE Tableau 57bis

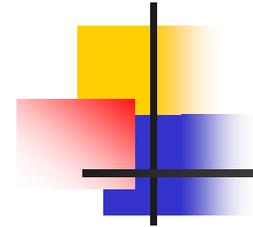
## Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle habituelle de charges lourdes

Date de création : 20 mars 1999  
(décret du 19 mars 1999)

Dernière mise à jour : -

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Sciatique par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante. Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.	6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)	Travaux de manutention manuelle habituelle de charges lourdes effectués : <ul style="list-style-type: none"><li>- dans les exploitations agricoles et forestières, les scieries ;</li><li>- dans les établissements de conchyliculture et de pisciculture ;</li><li>- dans les entreprises de travaux agricoles, les entreprises de travaux paysagers ;</li><li>- dans les entreprises artisanales rurales ;</li><li>- dans les abattoirs et entreprises d'équarrissage ;</li><li>- dans le chargement et le déchargement en cours de fabrication, dans la livraison, le stockage et la répartition des produits agricoles et industriels, alimentaires et forestiers.</li></ul>

# Régime général: manutention



RÉGIME GÉNÉRAL Tableau 98

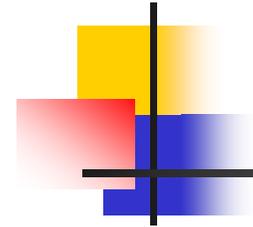
## Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes

Date de création : 16 février 1999  
(décret du 15 février 1999)

Dernière mise à jour : -

Désignation de la maladie	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Sciatique par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante. Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.	6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans).	Travaux de manutention manuelle habituelle de charges lourdes effectués : <ul style="list-style-type: none"><li>- dans le fret routier, maritime, ferroviaire, aérien ;</li><li>- dans le bâtiment, le gros œuvre, les travaux publics ;</li><li>- dans les mines et carrières ;</li><li>- dans le ramassage d'ordures ménagères et de déchets industriels ;</li><li>- dans le déménagement, les garde-meubles ;</li><li>- dans les abattoirs et les entreprises d'équarrissage ;</li><li>- dans le chargement et le déchargement en cours de fabrication, dans la livraison, y compris pour le compte d'autrui, le stockage et la répartition des produits industriels et alimentaires, agricoles et forestiers ;</li><li>- dans le cadre des soins médicaux et paramédicaux incluant la manutention de personnes ;</li><li>- dans le cadre du brancardage et du transport des malades ;</li><li>- dans les travaux funéraires.</li></ul>

# Régime agricole: vibrations



RÉGIME AGRICOLE Tableau 57

## Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

Date de création : 20 mars 1999  
(décret du 19 mars 1999)

Dernière mise à jour : -

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Sciatique par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante. Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.	6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)	Travaux exposant habituellement aux vibrations de basses et moyennes fréquences, transmises au corps entier : - par l'utilisation ou la conduite : - de tracteurs ou machines agricoles ; - de tracteurs ou engins forestiers ; - d'engins de travaux agricoles ou publics ; - de chariots automoteurs à conducteur porté ; - par l'utilisation de crible, concasseur, broyeur ; - par la conduite de tracteur routier et de camions monoblocs.

# Régime général: vibrations

RÉGIME GÉNÉRAL Tableau 97

## Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

Date de création : 16 février 1999  
(décret du 15 février 1999)

Dernière mise à jour : -

Désignation de la maladie	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Sciatique par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante. Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.	6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans).	Travaux exposant habituellement aux vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier : - par l'utilisation ou la conduite des engins et véhicules tout terrain : chargeuse, pelleteuse, chargeuse-pelleteuse, niveleuse, rouleau vibrant, camion tombereau, décapeuse, chariot élévateur, chargeuse sur pneus ou chenilleuse, bouteur, tracteur agricole ou forestier ; - par l'utilisation ou la conduite des engins et matériels industriels : chariot automoteur à conducteur porté, portique, pont roulant, grue de chantier, crible, concasseur, broyeur ; - par la conduite de tracteur routier et de camion monobloc.



# Lombo-radiculalgies et MP

---

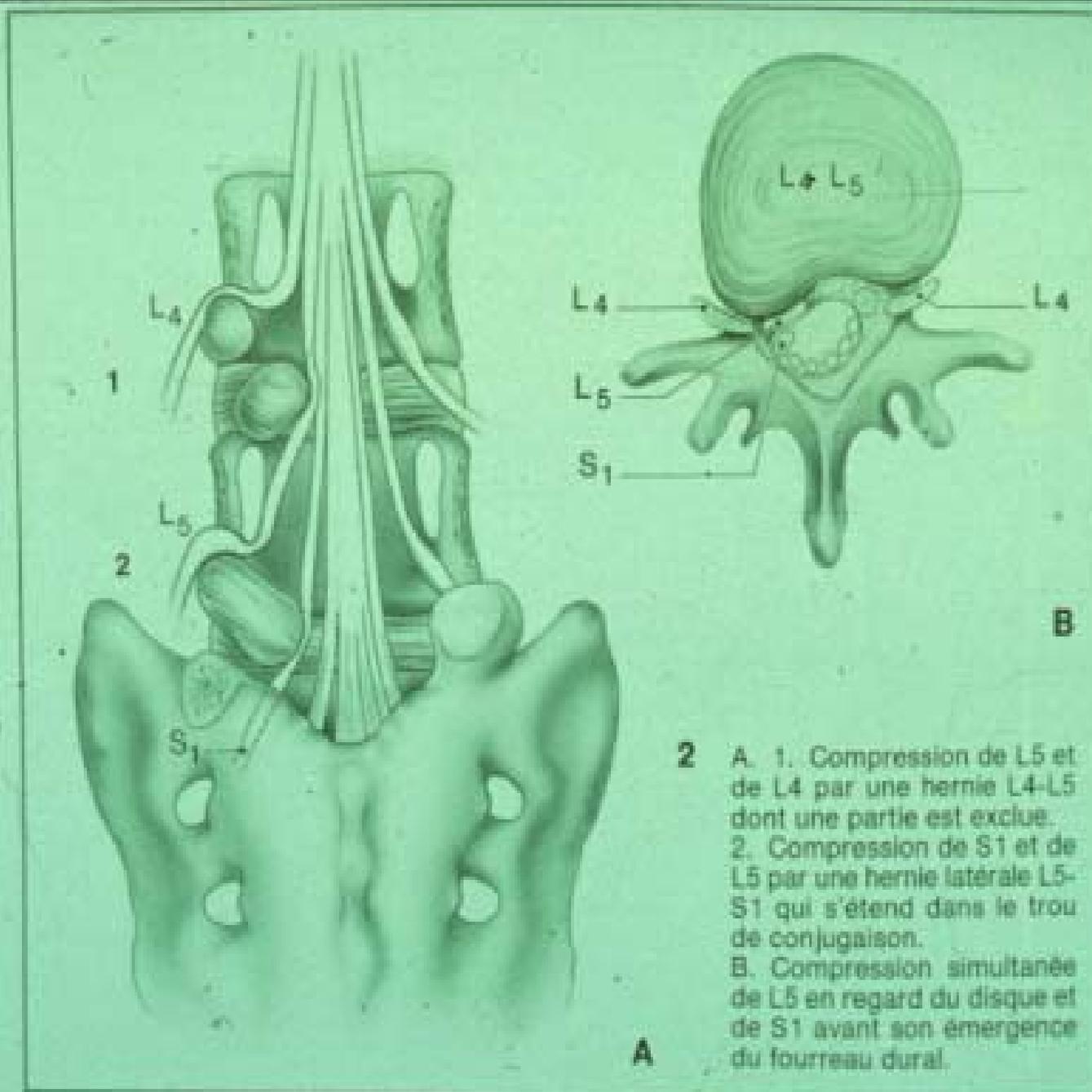
- Points clés
  - Exposition au risque
    - Evolution des matériels (vibrations)
  - Durée d'exposition
    - Pourquoi 5 ans?
  - Délai entre exposition et apparition des troubles
    - Pourquoi 6 mois
  - Lombo-radiculalgies par hernie discale
  - Topographie concordante



# Lombo-radiculalgies et MP

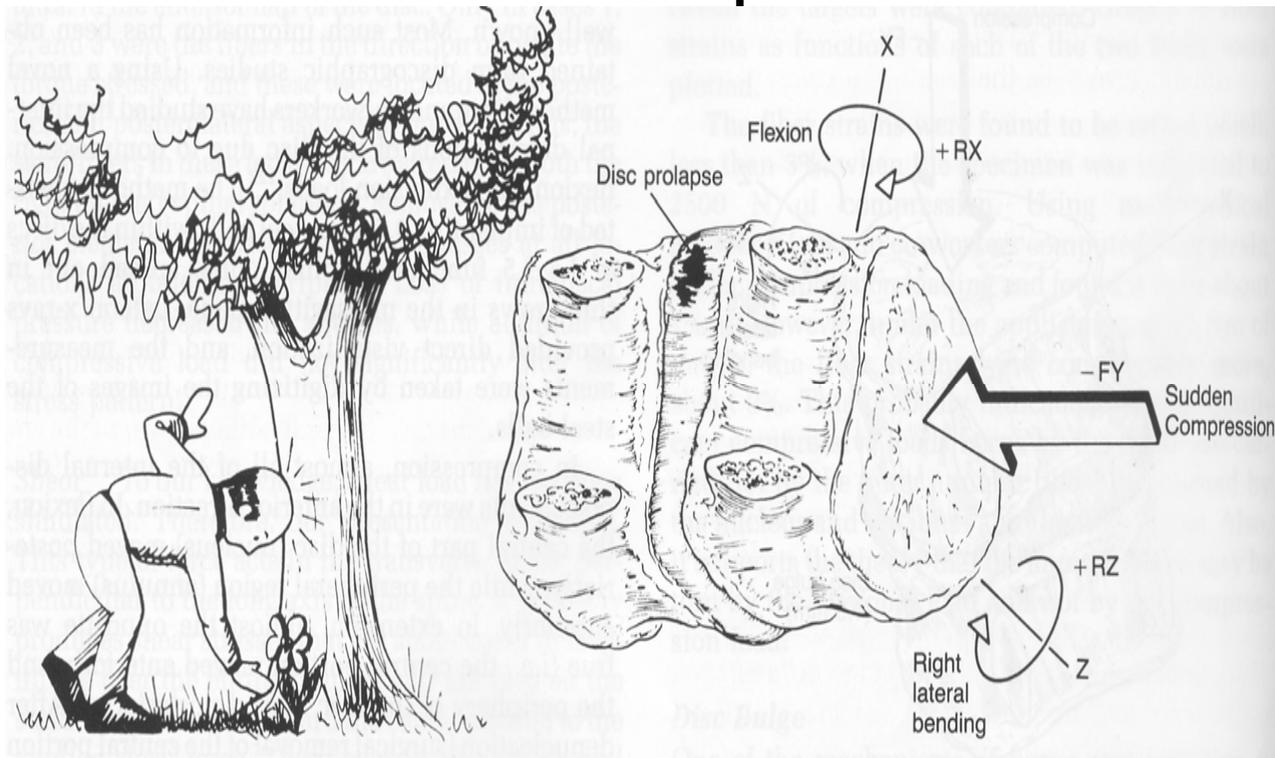
---

- Contexte particulier
  - Décision prise en première instance ou en appel le plus souvent avec le compte rendu mais sans les images
  - Pathologie fréquente
    - Incidence radiologique ~ 30%
    - Incidence clinique ~ 5%
  - Rationnel scientifique ténu voir inexistant
    - Souhait d'être restrictif

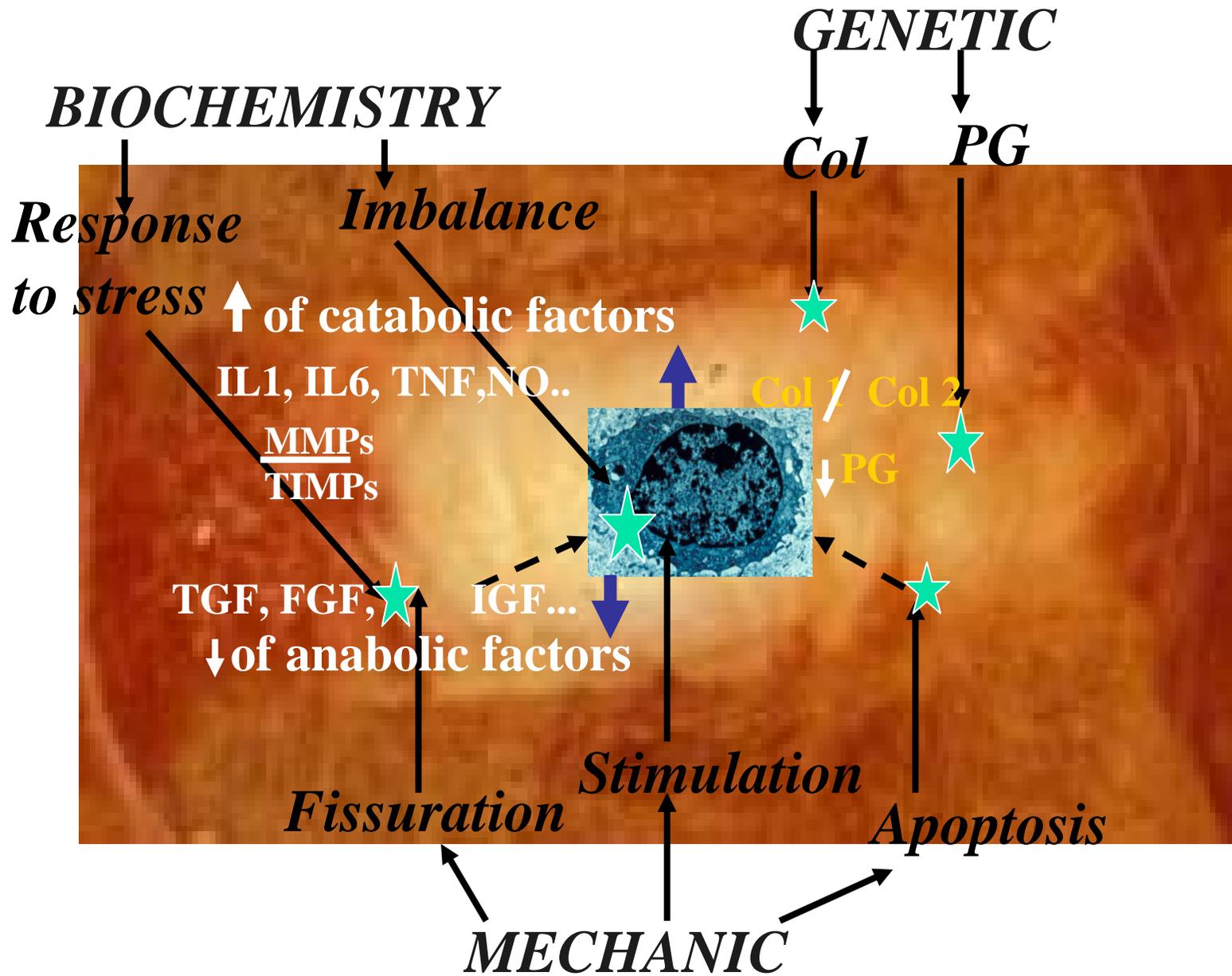


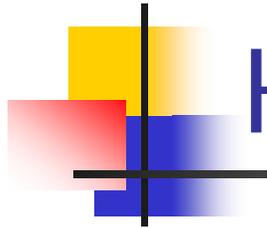
# HERNIE DISCALE ET CONTRAINTES MECANIQUES

- Contraintes complexes ou combinées



*(Adams Spine 1982, 1985)*

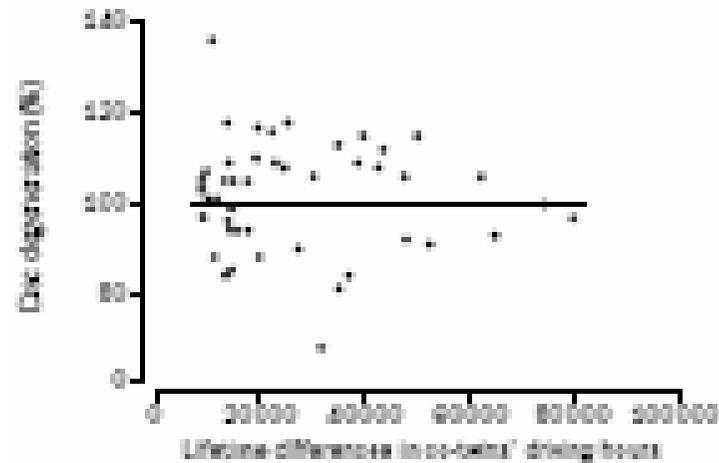




# Hernie Discale et vibrations

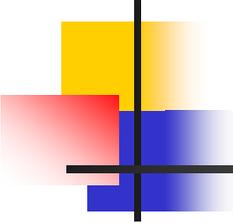
@ Occupational driving and lumbar disc degeneration: a case-control study

Michele C Battie, Tapio Miettinen, Laura E Gibbons, Annu Manninen, Kevin Gill, Malcolm Pope, Jaakko Kaprio



Difference in disc signal intensity in participants exposed to driving relative to their lower-exposed co-twins, plotted by hours of driving if born as co

twins are difference in degeneration, as measured through signal intensity, between siblings of one pair of monozygotic twin participants.



# Lombo-radiculalgies et MP

---

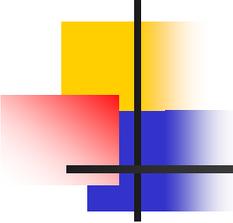
- Contexte particulier
  - Contexte social défavorable
    - Biais lié au tableau lui-même
    - Effet néfaste possible sur l'insertion professionnelle



# Lombo-radiculalgies et MP

---

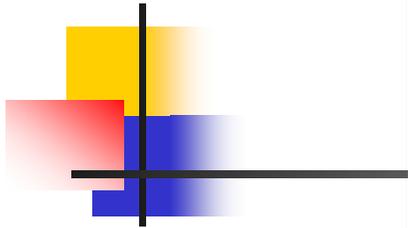
- Une situation paradoxale
  - Eviter l'effet iatrogène du compte rendu
    - Connu pour la lombalgie
      - Djais J Rheumatol 2005, Kendricks BMJ 2001
        - Evolution + souvent défavorable si radio
      - Hayward BMJ 2003 étude VOMIT
        - Augmentation des « croyances » liée au compte rendu
      - Carr ISSLS 2005
        - + de la moitié des comptes rendus utilisent des termes de pathologie pour décrire des phénomènes liés au vieillissement mais ne précisent que dans 2% qu'il s'agit de phénomènes normaux pour l'âge

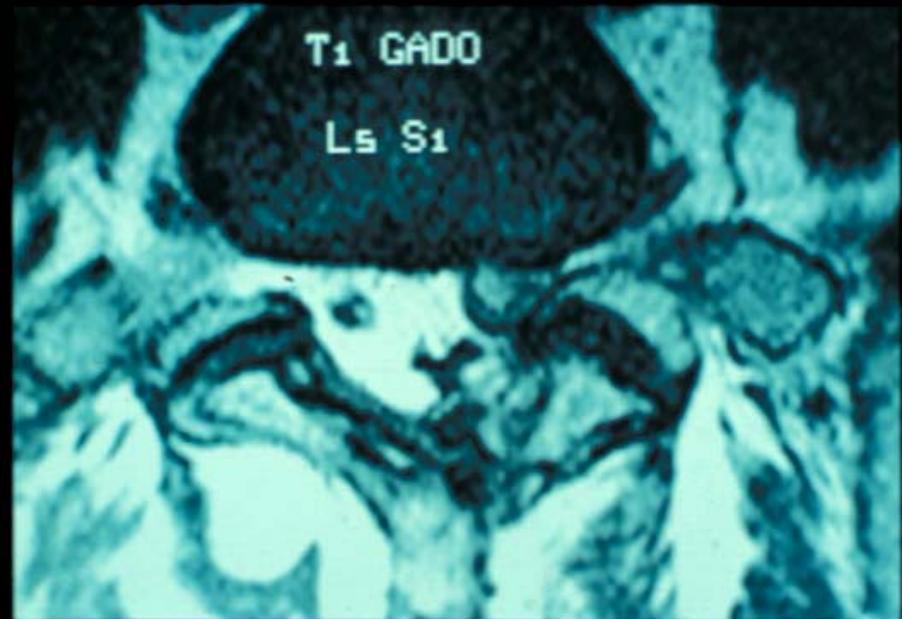
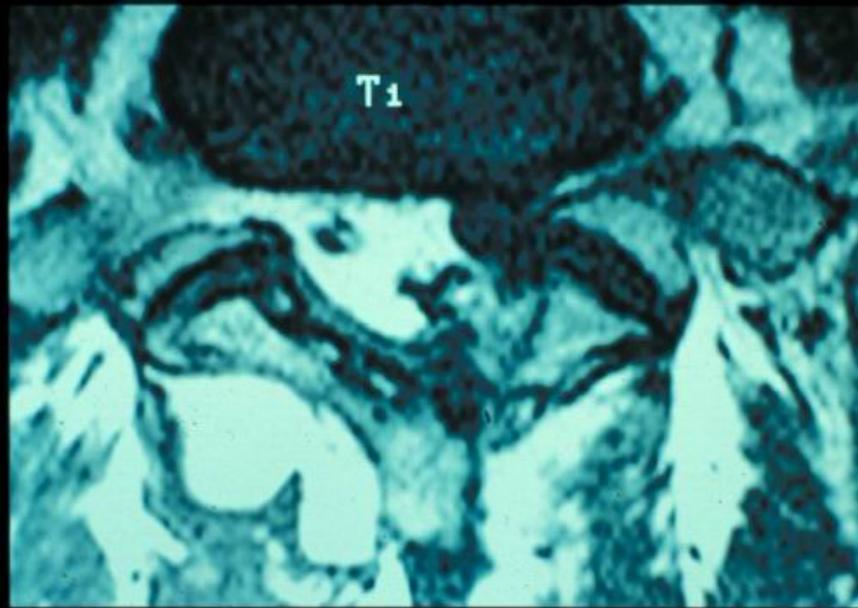


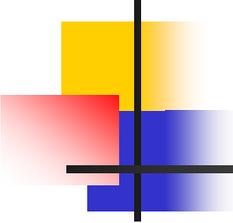
# Lombo-radiculalgies et MP

---

- Une situation paradoxale
  - Eviter l'effet iatrogène du compte rendu
    - Comment le patient va-t-il interpréter « hernie discale comprimant la racine... » en terme de
      - nocivité de son emploi pour son rachis
      - gravité de son affection
  - Les hernies contenues de petit volume sont de moins bon pronostic que les volumineuse hernies exclues







# Lombo-radiculalgies et MP

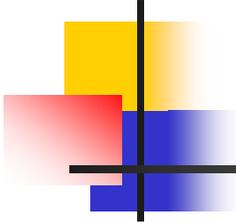
---

- Une situation paradoxale
  - Être informatif pour la prise de décision
    - Réalité du conflit
    - Concordance anatomo-clinique

# Lombo-radiculalgies et MP

- Exemple pratique:
  - Comment interpréter
    - Hernie discale médiane venant au contact des (de la) racine(s)....

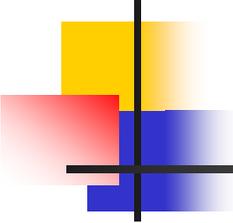




# Lombo-radiculalgies et MP

---

- Un consensus possible?
  - Matériel intra-canalair avec effet de masse sur la racine.....?
  - Recommandations indispensables
    - Avis d'experts
    - Méthode delphi
    - Evaluation indispensable
      - Dessine moi une image.....



# Conclusions

---

- Terminologie essentielle dans ce contexte
- Nécessités contradictoires
  - Ne pas nuire au patient
  - Être informatif
- Accord d'experts indispensables
  - Langage commun codifié
- Évaluation indispensable
  - Degré d'accord inter-juge